

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 29 (1999)
Heft: 7-8

Artikel: La maison du soleil
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-827831>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

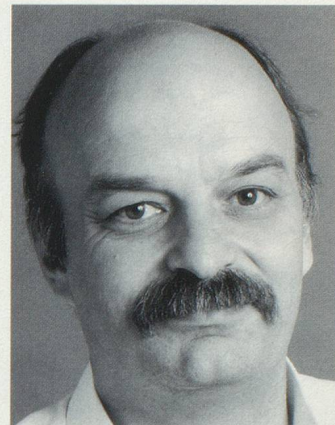
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le renouveau de l'AVIVO

Marc Vuilleumier a succédé à Paul Loup à la présidence de l'AVIVO. Il était déjà président de la section lausannoise et vice-président de la section vaudoise. Conseiller communal lausannois et député au Grand Conseil, Marc Vuilleumier a toujours été le porte-parole des retraités. Il désire donner une dimension nouvelle à cette association forte de 5500 membres.

Le nouveau président connaît bien son sujet. Depuis de nombreuses années, il a pris une part active à la défense des retraités. Soutenu par le comité, il a participé activement à la création d'un bureau cantonal d'information sociale, à la présence de l'AVIVO dans divers centres sociaux régionaux et à la participation de cette association dans les réflexions qui concernent l'intégration des seniors. Notamment dans des domaines aussi divers que le permis de conduire pour conducteurs âgés, le transport des personnes à mobilité réduite et diverses tables rondes sur des sujets touchant au troisième et au quatrième âge.

Le nouveau président a présenté un programme qui tient en quatre points principaux :



Marc Vuilleumier,
nouveau président

1. L'AVIVO continuera à soutenir la politique de maintien à domicile développée dans le canton. Elle est d'avis que celle-ci doit être complétée par une politique permettant à chacun de rester intégré dans le tissu social.
2. L'AVIVO est avant tout l'association de ses membres et elle doit pouvoir compter sur leur engagement. Elle ne saurait tolérer qu'ils soient uniquement consommateurs d'activités livrées «clés en main».
3. L'AVIVO doit veiller, en ces temps de difficultés financières, à ce que chaque retraité soit considéré comme un citoyen à part entière. Parmi les dossiers pointus, il faut examiner les conditions financières, l'accès et le rationnement des soins et l'intégration des personnes à la retraite.
4. L'AVIVO veut mettre en valeur l'expérience et les connaissances amassées par les retraités. Ce patrimoine doit être mis à profit par et pour la société. Le pacte intergénérationnel préconisé par la Commission fédérale sur l'AVS prend tout son sens. Une collaboration sera établie avec le tout récent INAG (Institut national âge et génération). **G. N.**

Renseignements: AVIVO Vaud,
tél. 021/320 53 93.

La maison du soleil

Ouverte en 1984, la Maison d'accueil de Praz-Soleil, à Château-d'Ex, a subi un certain nombre de rénovations qui en font un havre de paix accueillant et chaleureux.



Cet établissement, géré par les Assemblées évangéliques de la Suisse romande, peut accueillir quarante personnes pour des séjours de durée variable. Il est notamment destiné aux personnes âgées indépendantes, aux personnes qui demandent des soins, à des convalescents et à des vacanciers. Un service hôtelier de qualité a été mis en place pour le confort des résidents.

Un encadrement paramédical est assuré de jour comme de nuit et une infirmière diplômée assure les soins. Chacun peut faire appel au médecin attitré et l'établissement bénéficie de l'appui de la Fédération vaudoise des caisses maladie. Enfin, un soutien moral et spirituel est également proposé.

Renseignements: Maison d'accueil de Praz-Soleil, 1837 Château-d'Ex. Tél. 026/923 72 72.

Une résidence très accueillante